Image not found or type unknown

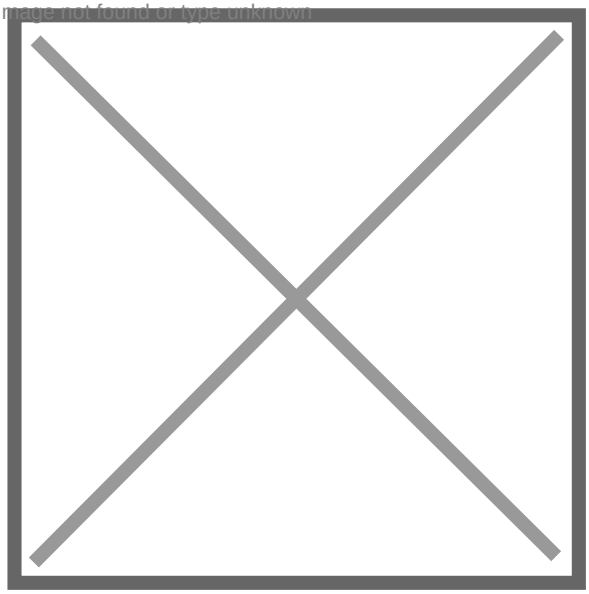

Justificatifs des charges locatives

Par **fred84**, le **30/07/2009** à **15:17**

Bonjour,
je suis locataire depuis peu ds un appartement à Aix-en-Provence.
Je viens de m'apercevoir que le propriétaire a installé un seul compteur d'eau et d'électricité (à son nom) pour mon appartement et celui de mon voisin.
Je lui ai téléphonné, et ce dernier m'a rétorqué, que c'était noté dans le bail, et que j'aurais du prendre le temps de le lire attentivement.
Le calcul se fait ainsi :
L'électricité ainsi que l'eau sont à 50% répartis entre mon voisin et moi.
le problème, c'est que je vais habiter ce logement irrégulièrement, car je suis très souvent en déplacement, je trouve donc injuste de payer 50% de l'électricité et de l'eau de mon voisin (sympa par ailleurs) lorsque je suis pas là.
Puis-je avoir un recours et imposer, à mon propriétaire, d'installer des sous-compteurs ?

Et, cerise sur le gâteau, l'unique compteur d'électricité se trouve dans mon appartement ! Je me suis d'ailleurs aperçu de tout cela, car la semaine dernière, avant de partir pour un déplacement de plusieurs jours, j'ai, de bonne foi coupé le compteur. Une fois arrivé sur l'autoroute, j'ai eu un coup de fil incendiaire de mon propriétaire me sommant de faire demi-tour pour rétablir l'électricité à mon voisin. Pensant au voisin, j'ai obtempéré, afin qu'il ne reste pas sans électricité ... depuis c'est une suite d'échanges vifs avec mon propriétaire ...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés